

## Conseil école collège 10/01/19

### Collège Gabriel Bouthière

#### Inspection Autun :

- M. BASSET. Inspecteur Education Nationale.
- Mme NOMBLOT. Conseillère pédagogique.

#### Collège Bouthière.

- Mme. DESPLANCHES. Principale du collège Bouthière.
- M. LEDIER. Professeur d'Histoire-Géographie.
- Mme. GAUTIER. Professeur de Mathématiques.
- M. MATRICON, Professeur d'EPS (excusé, en arrêt maladie)
- M PUND. Professeur d'Anglais.
- M. THOMASSEY. Professeur de Technologie.
- Mme CARTIER, Professeur de Lettres modernes (excusée, en arrêt maladie)
- Mme GODEFROY – Professeur documentaliste – Excusée.
- Mme LAGRANGE – C.P.E – Excusée.

#### Ecoles du secteur.

- RPI / Monthelon-Saint Léger sous Beuvray-La Grande Verrière – Non représenté.
- Mme BOURRAT - Professeur des écoles (Laizy)
- Mme SEULIN. Directrice d'école - Professeur des écoles (Broyes).
- Mme MARIE. Directrice d'école - Professeur des écoles (Étang sur Arroux).
- M. GUYON - Professeur des écoles (Étang sur Arroux).
- Mme BARRAL. Directrice d'école - Professeur des écoles (La Tagnière).
- M. GUICHARD Directeur d'école – Professeur des écoles (Mesvres).

#### 1. organisation de la journée d'accueil des CM2 au collège :

=> L'accueil des élèves s'effectuera selon la répartition suivante :

Mardi 7 mai 2019	Lundi 7 mai 2019
Etang sur Arroux : 32 CM2	Laizy : classe multiniveaux CE2/CM1/CM2 (10 CM2) Mesvres : classe multiniveaux CE2/CM1/CM2 (7 CM2) Broye : classe multiniveaux CE2/CM1/CM2 (6 CM2) La Tagnière : classe multiniveaux CE1/CE1/CM1/CM2 (5CM2)

=> L'organisation de la journée sera la suivante. :

9h15 - 11h30	11h30 -13h	13h – 15h30
- Cours avec les élèves de 6 <sup>e</sup> - Découverte du C.D.I.	Pause « déjeuner »	- Rencontre sportive pour les élèves du cycle 3.
<b>Les professeurs des écoles ayant des classes multiniveaux auront à leur disposition une salle de cours pour faire la classe à leurs élèves de cycle 2. Ils pourront aussi dans l'enceinte du collège organiser des activités d'E.P.S. Du matériel (ballon, plots ...) pourra leur être prêté par le collège à cette occasion.</b> <u>Remarque</u> : Si la circonscription du premier degré a la possibilité de mettre des enseignants remplaçants dans les classes ayant des cours multiples, les élèves de CE ne viendront pas au collège lors de la journée d'accueil. Cette éventualité ne pourra être confirmée que la veille des journées d'accueil.		

### **Des propositions d'organisation complémentaires ont été avancées :**

- Un professeur de collège pourrait se rendre dans les classes des écoles pour répondre aux questionnements des élèves à la suite de la journée d'accueil.
- Les élèves de CM2 pourraient constituer, préalablement à la visite, un questionnaire qu'ils soumettraient aux élèves de 6<sup>e</sup>.
- Organisation d'une rotation des élèves de C.M.2 toutes les 20 – 30 minutes dans les classes de 6<sup>e</sup>.

**La journée « portes ouvertes » se déroulera le Samedi matin, 15 juin 2019.**

## **2. Préparation de la formation inter-degrés sur la compréhension en lecture :**

La formation aura lieu le **mercredi 13 février 2019 de 9h à 12h au collège Gabriel Bouthière – Etang sur Arroux.**

Le thème est celui qui a été retenu lors du dernier conseil école – collège 17 / 18 : « **Comment outiller les élèves pour comprendre un écrit ?** ».

L'objectif sera aussi de débiter ou renforcer une collaboration professionnelle entre les professeurs de collège et les professeurs des écoles.

Cette formation n'aura pas la forme d'une formation « descendante » mais plutôt d'un temps d'échanges et de construction entre les enseignants dans le domaine d'apprentissage choisi.

De manière à anticiper cette formation et apporter du contenu, il a été demandé aux professeurs de répertorier les difficultés/réussites de leurs élèves dans le domaine de la compréhension.

Des documents, une grille d'analyse seront mis à la disposition des enseignants de manière à les accompagner dans leur réflexion préalablement à la formation.

La grille d'analyse ainsi que les documents de travail des élèves devront être communiqués à la circonscription du premier degré pour les professeurs des écoles et à madame la Principale du collège pour les professeurs de collège.

Toutes les informations utiles seront envoyées rapidement aux enseignants.